De la fin du travail à l'économie plurielle : quelques fausses pistes Jean-Marie Harribey

in Appel des économistes contre la pensée unique, Le bel avenir du contrat de travail, Alternatives au social-libéralisme, Paris, Syros, 2000, p. 19-40.

La persistance du chômage de masse a suscité depuis une décennie un débat complexe sur la « crise du travail » et sur les voies pour en sortir : fin du travail ? fin du travail salarié ? disparition de la valeur « travail » ? impossibilité d'un retour au plein emploi ? développer l'activité, la pleine activité ? valoriser l'économie plurielle, l'économie sociale ou solidaire, le tiers-secteur ? instaurer un revenu d'existence ou allocation universelle ? Le mérite de ce débat a été de dépoussiérer la philosophie, la sociologie et l'économie du travail en s'écartant d'une vision réductrice, trop souvent empreinte d'économisme, qui dominait jusque-là. Mais cela ne suffit pas à établir un diagnostic pertinent et à formuler des propositions cohérentes. En effet, souvent, ces analyses sur la « crise du travail » dérivent, à un titre ou un autre, d'une incompréhension des rapports entre travail et création de valeur et de richesse. D'où de nombreuses ambiguïtés – sinon contradictions – dans les mesures proposées pour légitimer de nouveaux modes de répartition de la richesse produite. Peut-on notamment parler de crise du travail sans parler des rapports sociaux entre travail et capital ni de la crise plus globale de la société ? Autrement dit, s'agit-il d'aménager une « troisième voie » pour le capitalisme ou de le transformer en profondeur, voire de le dépasser ? Pour répondre, il faut revenir sur les fondements théoriques des analyses en présence.

1. Crise du travail ou des rapports sociaux ?

La fin du travail et du travail salarié, l'effacement de la centralité du travail dans la vie sociale, ont été des thèmes récurrents au cours de la dernière décennie. Sont-ils crédibles ? Penser que le travail salarié pourrait disparaître tandis que le système capitaliste fondé sur le rapport salarial continuerait indéfiniment de s'étendre n'a pas de sens. Au sein d'un capitalisme en extension, la « sortie » du salariat ne signifierait pas un dépassement de l'antagonisme travail/capital, mais un affaiblissement des protections sociales conquises par les salariés, et donc – mais le paradoxe n'est qu'apparent – un renforcement du rapport social aliénant.

1.1. Le travail sans fin?

En dépit de la montée du chômage, le nombre d'emplois salariés et le nombre total d'emplois ne reculent nulle part sur longue période. Au sein des pays de l'OCDE, l'emploi a progressé de 19,7% entre 1981 et 1997, soit un taux moyen de 1,06% par an. Dans l'Union européenne, la progression est faible mais réelle : 1,03% entre 1981 et 1997, soit 0,2% par an en moyenne. Accroissement du chômage ne signifie donc pas diminution équivalente du nombre d'emplois.

Un malentendu a été entretenu au sujet du terme travail qui est associé tantôt à toute action humaine comportant un effort ou bien aboutissant à une œuvre, tantôt à un sous-ensemble du précédent (l'activité productive), tantôt à une catégorie plus réduite encore (la forme sociale dominante que revêt l'activité productive dans le capitalisme, à savoir le travail salarié).

Le discours entendu sur la fin du travail ces dernières années a confondu ces trois sens du terme travail : or, le premier dépasse le cadre de l'emploi puisqu'il englobe à la fois les activités productives monétaires et celles qui ne sont pas monétaires ou les activités qui ne sont ni productives ni monétaires ; le second correspond à l'emploi total (indépendant ou salarié) ; le troisième correspond au seul emploi salarié. Il est indiscutable que le volume d'heures travaillées par personne s'est considérablement réduit depuis un siècle et demi (une baisse de près de moitié en France : de 3000 à 1600 heures par an environ) mais l'emploi, total et salarié, n'a cessé de grandir. Cette dissociation entre le volume de travail individuel et le nombre d'emplois résulte de l'affectation des gains de productivité, pour partie, en temps libéré.

L'incapacité du capitalisme à fournir spontanément un emploi à tous ceux qui le souhaitent et l'incapacité des politiques à compenser cette faiblesse ont entraîné l'élaboration d'un concept en substitution à l'objectif de plein emploi : celui de *pleine activité*¹. Sont ainsi mises sur le même plan – au sein des quatre grands types d'activités discernées d'Aristote à Arendt (activités productives, politiques, culturelles et affectives) – les activités économiques monétaires et les activités ne faisant pas l'objet d'échange monétaire. Dès lors, ou bien la société fait en sorte de marchandiser les secondes et alors la distinction avec les premières tombe, de même que la justification d'une discrimination de revenu et de statut social et juridique entre les individus exerçant les unes ou les autres ; ou bien la société, pour des raisons philosophiques et éthiques, ne les marchandise pas et alors la nécessité de réinsérer tous les individus dans le champ économique s'impose. Maintenir dans ces conditions le concept de pleine activité serait une tentative de théorisation apologétique de la dualisation de la société, considérée comme irrémédiable, entre ceux qui auraient une place dans tous les sphères de la société et ceux qui seraient exclus de la sphère monétaire.²

1.3. L'allocation universelle à la place du plein emploi?

Il existe au moins trois conceptions de l'allocation universelle ou revenu d'existence.³ Le problème est de savoir si elles sont capables de répondre à l'exigence de solidarité vis-à-vis de ceux qui sont exclus durablement en même temps de la sphère productive et de la vie sociale.

La première de ces conceptions est libérale et proche de l'impôt négatif de M. Friedman : elle consiste à supprimer le salaire minimum pour abaisser le coût du travail au niveau d'un équilibre de marché et à compléter les bas salaires par un revenu fourni par la collectivité. C'est un nouveau pas sur la voie de la dérégulation du « marché du travail ».

La deuxième conception est défendue par P. Van Parijs, Y. Bresson, J.-M. Ferry et A. Gorz. Elle ne vise plus à assurer le droit à l'emploi mais uniquement le droit à un revenu, l'individu choisissant de travailler, ou non, en plus. Cette déconnexion entre les deux droits est théoriquement intenable car il n'y a,macroéconomiquement, aucun revenu monétaire qui soit engendré hors du travail productif. De plus, elle entretient l'illusion que le capitalisme laisse aux individus dépossédés de capital la possibilité de choisir de ne pas travailler.

La troisième conception est avancée par A. Caillé : le revenu dit de citoyenneté serait soumis à une inconditionnalité faible car il ne serait versé qu'au-dessous d'un certain seuil de revenu et serait ensuite dégressif. C'est la conception la plus astucieuse mais elle ne résout pas le problème majeur, à savoir que les individus ne souhaitent pas seulement travailler pour obtenir un revenu mais aussi parce que, en dépit de l'exploitation qu'il subit, le travail reste un des moyens essentiels – bien que ce ne soit pas le seul – d'intégration dans la société.

Dans tous les cas, si l'allocation universelle était un substitut permanent à une répartition équitable du travail et des revenus, elle ne serait qu'une rente versée à des chômeurs transformés en rentiers de la misère. L'économie dite « plurielle » ne serait alors que le masque d'une économie capitaliste attendrie mais dans laquelle la logique capitaliste resterait reine. Malheureusement, au lieu de concevoir un revenu social garanti comme mesure transitoire accompagnant une politique de retour au plein emploi, les partisans de l'allocation universelle imaginent celle-ci perpétuelle, entérinant la coupure définitive entre ceux qui peuvent s'insérer dans tous les aspects de la vie sociale et ceux qui se trouvent écartés de l'une de ses facettes les plus importantes encore, la participation au travail collectif. L'objet de l'équité est donc détourné : ce n'est plus l'égalité devant le droit fondamental au travail qui est considérée comme essentielle, c'est l'égalité devant le palliatif. Pour que le revenu garanti soit une forme de salaire socialisé et non pas une rente palliative, il faudrait au contraire que le lien organique des chômeurs avec les rapports sociaux dominants soit préservé.

¹ . O.C.D.E. [1988]; Commissariat Général du Plan [1991, 1994 et 1995]; Centre des Jeunes Dirigeants [1994]; Robin [1994]; Perret, Laville [1995]; Roustang [1995].

². Pour un développement plus complet, voir Ramaux [1997] et Harribey [1997-b et 1998-b].

³. Harribey [1996]. Pour des typologies des propositions d'allocation universelle, voir Quirion [1996] et Clerc [1999].

⁴. Voir Castel [1995, p. 19 et 245].

1.4. Fin du travail ou abolition du salariat?

Concernant l'avenir du travail salarié, on peut distinguer six projets selon que la fin du travail salarié est envisagée de manière positive ou négative (voir schéma 1).

La première voie est celle théorisée par A. Gorz qui a le tort de poser la fin du salariat comme un état actuel alors que ce ne peut être qu'un objectif. Ce postulat est démenti par les faits : le travail salarié s'étend à l'échelle mondiale et rien ne permet d'entrevoir sa disparition prochaine. Certes, A. Gorz ne commet pas l'erreur de confondre la lutte que mène le capital pour précariser le salariat avec la fin de celui-ci, mais d'autres la commettent⁵. En outre, nombreux sont ceux qui prennent le parti de tirer un trait sur la possibilité de procurer un emploi à chacun, en insistant sur le fait que l'épanouissement des individus et leur identité passent par autre chose que le travail et qu'il suffit de leur donner la possibilité de se livrer à des activités associatives, plus ou moins bénévoles, compensées par un revenu d'assistance minimum. Or, plus le travail partage avec d'autres facteurs le rôle d'insertion sociale, plus le fait d'en être privé souligne son importance. Ce paradoxe tient à deux raisons. La première est la dualité inextricable du travail qui est à la fois aliénant et intégrateur socialement. La seconde tient au fait que le travail est un facteur limitant de l'intégration sociale.

La seconde voie pour l'avenir du travail salarié est bien représentée par Viviane Forrester dont le cri d'alarme contre la précarisation ne repose sur aucun fondement théorique parce que cet auteur croit que le capital peut grandir et s'accumuler sans avoir besoin du travail productif pour se valoriser.

La troisième voie est la voie libérale qui prône toujours plus de flexibilité du « marché du travail ». Elle se révèle particulièrement imaginative pour inventer des nouveaux métiers de serviteurs.

La quatrième voie (néo-keynésienne social-démocrate) et la cinquième (à tendance nationaliste) ont pour point commun de perpétuer la croyance que la croissance économique reste la voie royale pour promouvoir l'emploi. Elles se séparent sur la question de l'insertion internationale, dans la construction européenne ou dans la mondialisation du capitalisme. Mais elles font encore souvent toutes deux l'impasse sur les dégâts écologiques de la croissance sans s'interroger sur le contenu de celle-ci. La notion de progrès n'est guère interrogée : que le développement économique soit l'un des principaux mythes ayant servi à légitimer l'accumulation du capital n'est pas pris en compte par les partisans de ces deux voies.

La sixième voie pour l'avenir du travail salarié est celle qui introduit une réflexion sur l'utilisation des gains de productivité pour continuellement mieux répartir le volume de travail nécessaire entre tous les individus qui souhaitent travailler. La réduction du temps de travail est non seulement le moyen d'accomplir un saut qualitatif décisif pour réduire le chômage mais elle est aussi le moyen de répartir plus équitablement les gains de productivité qui sont toujours une œuvre collective. Cette démarche bute sur la difficulté à entreprendre une refonte complète de la répartition des revenus car elle pose le problème de la propriété, de l'organisation du travail, et, en fin de compte, de la transformation des rapports sociaux.

Ainsi, l'abolition des rapports sociaux capitalistes est, au moins, implicite dans la sixième voie, comme terme de leur transformation, alors qu'elle est exclue des voies deux à cinq, tandis que la première voie pense pouvoir contourner ce problème. Si la question de l'avenir du travail salarié renvoie à celle des rapports sociaux, alors nous ne pouvons nous contenter d'une critique de

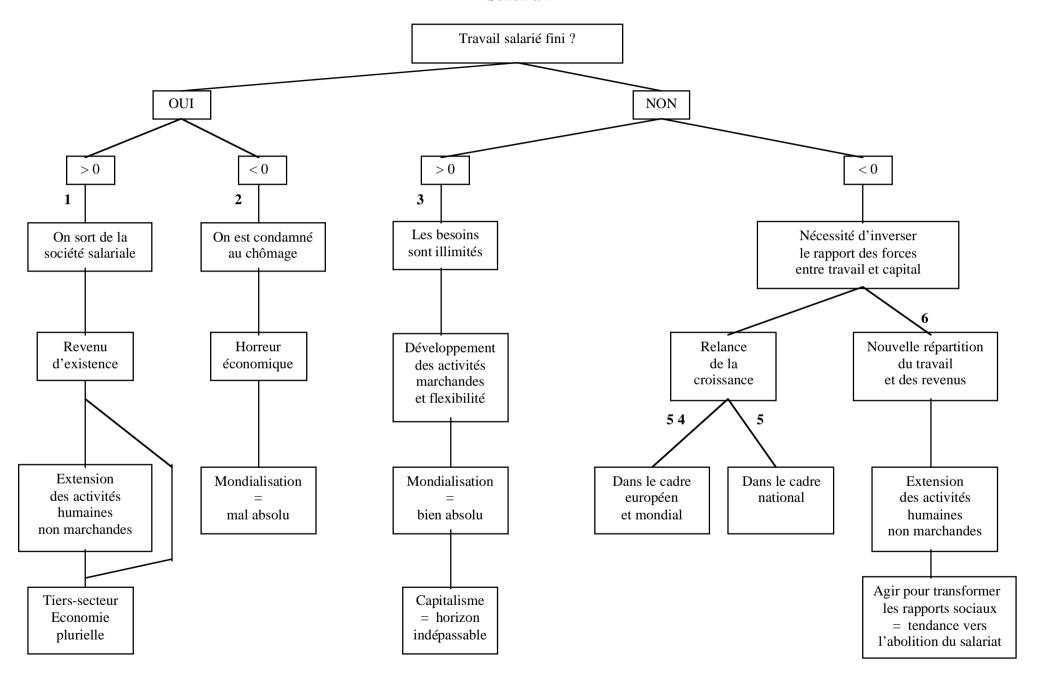
⁵. Afriat [1995, p. 3]; Sue [1997, p. 27-31].

⁶ . Ce point avait déjà été bien repéré par Marx [1965, p. 575] critiquant Smith de l'avoir oublié.

⁷ . Facteur limitant : notion empruntée à l'écologie scientifique ; si plusieurs facteurs sont nécessaires simultanément à l'apparition d'un phénomène, l'absence d'un seul empêche les autres de jouer.

l'économisme mais nous devons renouer avec une critique de l'idéologie du capitalisme, c'est-à-dire, comme disait Marx, une critique de l'économie politique.

Schéma 1



2. Critique de l'économisme ou critique de l'économie politique ?

La première faille des nouvelles théories prétendant renouveler les approches traditionnelles portait sur la place du travail au sein des rapports sociaux. Elle débouche maintenant sur une seconde faille ayant trait à la conception de la valeur et de la richesse sous-jacente aux notions d'économie plurielle, de tiers-secteur et d'allocation universelle.

2.1. Production de valeur d'usage et valeur

Les nouvelles techniques de l'information qui sont en train de bouleverser les processus productifs sont perçues par beaucoup de commentateurs comme le signe que la valeur ne trouverait plus son origine dans le travail mis en œuvre par le capital. La vieille théorie de la valeur-travail serait morte. Or, leur raisonnement contient une contradiction : pour la plupart⁸, ils constatent les progrès incessants de la productivité du travail et aussitôt déclarent qu'en raison de la diminution de la quantité de travail nécessaire à la production, la notion de travail productif perd son sens. Or, ces deux affirmations se contredisent mot pour mot.

Comment sont formulées le plus souvent les critiques s'adressant indifféremment à Smith, Ricardo et Marx, pères de la théorie de la valeur-travail ? « Le travail comme valeur s'étiole, au moment où la valeur-travail vacille. » « Le travail, une valeur en voie de disparition » ¹⁰. Il est vrai que la crise de société que nous traversons empêche, à cause du chômage, de l'exclusion ou tout simplement d'un travail mécanisé, que les individus trouvent facilement une identité sociale grâce au travail salarié. Les mécanismes de socialisation à l'œuvre surtout pendant l'époque du fordisme d'après-guerre sont donc mis en échec. Mais cette part de vérité charrie avec elle un confusionnisme regrettable parce qu'elle ne distingue pas suffisamment clairement la « valeur-travail » au sens économique et la valeur « travail » au sens éthique.

Examinons d'abord le sens économique. Le développement du capitalisme conduit à l'exclusion progressive du travail vivant du processus de production, ce qui se traduit par une augmentation de la productivité du travail et donc par une baisse des coûts de production et, à long terme, de la valeur des marchandises. Cette exclusion ne constitue pas une négation de la loi de la valeur, mais en est la stricte application. Contrairement aux affirmations les plus fréquentes, la loi de la valeur n'est pas « caduque » ¹¹ dans le champ de l'économie : elle n'a jamais été aussi vraie puisque tous les prix des biens et services diminuent au fur et à mesure des gains de productivité. Mais, d'une part, elle n'a pas et n'a jamais eu de validité en dehors de ce champ. L' « au-delà » de la loi de la valeur dont parle Gorz¹² n'a de sens que dans la reconquête de champs dans lesquels elle ne gouvernerait pas, mais dire que « (l'évolution présente) exige de fait une autre économie dans laquelle les prix ne reflètent plus le coût immédiat du travail, de plus en plus marginal, contenu dans les produits et les moyens du travail »¹³ est proprement absurde dès lors que la faible place du travail signifie une productivité très élevée. L'accumulation du capital entraîne une diminution de la quantité de travail social mais sans que cela signifie pour autant une invalidation du critère, le travail social. Autrement dit, l'accumulation conduit, en son point ultime, à une dégénérescence de la valeur mais non une dégénérescence de la loi de la valeur.

Tous les contresens sur la relation entre travail et valeur ne sont donc que la manifestation du fantasme bourgeois de la productivité du capital : « (...) le changement intervenu depuis un siècle : ce sont désormais les machines et les systèmes qui travaillent au

⁸. Aznar [1993]; Passet [1992]; Perret, Roustang [1993]; Robin [1994]; Sue [1994].

⁹. Minc [1982, p. 233].

¹⁰ . Méda [1995].

^{11 .} Gorz [1997, p. 148].

¹². Gorz [1997, p. 145].

^{13 .} Gorz [1997, p. 148].

sens propre, et non plus les hommes. »¹⁴ Dans cette affirmation, il y a trois erreurs. La première est d'appliquer aux machines la notion de travail et de considérer qu'elles sont indépendantes de l'intervention humaine. La deuxième est de sous-entendre que le capital a la possibilité de s'accroître macroéconomiquement de manière autonome.¹⁵ La troisième est de confondre le nombre d'unités de marchandises produites et la valeur de celles-ci. Le glissement vers la théorie néo-classique est alors définitif avec la confusion entre valeur d'usage et valeur d'échange et l'identification de la seconde à la première : « la valeur d'usage produite peut n'avoir aucun rapport avec le temps consommé pour la produire »¹⁶. Or, la valeur d'usage n'a jamais eu de relation avec la quantité de travail dépensée. En revanche, plus la productivité du travail est élevée, plus celui-ci crée, dans le même laps de temps, de valeurs d'usage, c'est-à-dire de richesses en biens et services, mais moins celles-ci ont de valeur¹⁷, au sens de valeur d'échange.¹⁸

Il faut préciser que l'évolution considérable de l'activité économique vers des productions immatérielles, dans lesquelles les intrants sont eux-mêmes pour une large part des services, et dans lesquelles un travail de type intellectuel est surtout requis, ne change strictement rien à la nature de la relation entre l'accumulation du capital et le travail. La production a beau se détacher quelque peu¹⁹ de la matière, l'accumulation du capital à l'échelle globale²⁰ ne se détache pas, et ne peut pas se détacher, de l'emploi de la force de travail. L'argument selon lequel l'allocation universelle se justifierait par le fait que le travail aurait cessé d'être productif est donc dépourvu de sens.

La réhabilitation de la loi de la valeur issue de la théorie de la valeur-travail pour analyser et critiquer le capitalisme est totalement étrangère à la sacralisation du travail inhérente à l'idéologie économique habituelle²¹ puisque cette loi enregistre la diminution de la valeur économique au fur et à mesure que l'homme s'affranchit peu à peu de la contrainte du temps passé à produire et jouit plus librement de son temps de vie. La loi de la valeur et une éthique de vie fondée sur un recul progressif du travail sont donc parfaitement compatibles sur le plan théorique, contrairement à ce que prétendent l'idéologie économique et la critique vulgaire de celle-ci. Mieux, le recul du travail a immédiatement une traduction dans le champ d'application de la loi de la valeur. Le recul de l'un entraîne la restriction du champ d'application de l'autre mais en aucune manière la négation de son effet à l'intérieur de ce champ.

¹⁴ . Méda [1994, p. 338].

¹⁵. La même illusion théorique règne chez les partisans de l'allocation universelle que chez les propagandistes de systèmes de retraites par capitalisation : le capital pourrait s'auto-engendrer. Or, il n'y a pas de génération spontanée du capital [Harribey, 1999-b].

^{16 .} Gorz [1997, p. 140].

¹⁷. Marx [1968, p. 284 et 305] explique dans les *Grundrisse* qu'au fur et à mesure de l'augmentation de la productivité du travail et de la disparition du travail vivant (ce qui est une « tautologie » selon lui), la valeur d'échange disparaît, conformément à... la loi de la valeur. Voir aussi Ricardo [1992, p. 289-301].

¹⁸. Voir Harribey [1997-b et 1999-a]. Pas plus qu'il n'engendre le bonheur économique, le marché ne crée de la valeur. Il ne fait que la répartir : le « marché du travail » (le rapport des forces) répartit la valeur ajoutée entre salaires et profits ; le marché des marchandises (produits matériels et services) répartit les profits entre investisseurs au prorata du capital engagé ; et le marché des capitaux s'interpose de plus en plus pour présider à ce dernier partage par le biais des acquisitions et des fusions. Penser que la création de la valeur échapperait à ce circuit et aurait une source aussi invisible que miraculeuse, située quelque part dans l'informationnel en tant que tel, indépendamment du travail des « informateurs » et de celui des producteurs de leurs outils, ou bien dans le virtuel boursier, ne pourrait que nous conduire à nous échouer sur la vacuité de la thèse du capital source de la valeur et de la richesse. On sait combien cette thèse produit de ravages dans les esprits avec la propagande pour les fonds de pension.

¹⁹. Quelque peu seulement car pour échanger des informations et faire de la « communication », il faut des ordinateurs, des cables, des satellites, des fusées, de l'énergie, etc.

²⁰ . On précise bien à l'échelle globale, parce que l'accumulation individuelle peut, elle, se produire par captation : un holding financier sans aucun salarié peut ainsi accumuler.

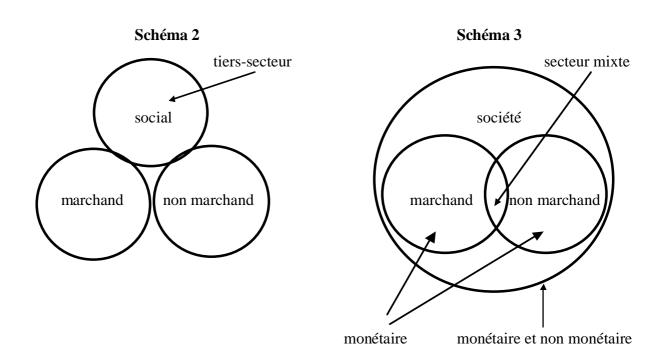
²¹ . Idéologie qui, contradictoirement, continue de nier le rôle exclusif du travail comme créateur de valeur nouvelle.

2.2. Valeur et valeurs

Parce que l'économie capitaliste ne peut résoudre le problème de l'exclusion sociale et parce que son productivisme se révèle dévastateur pour la planète, certains estiment qu'il suffirait de « sortir de l'économie »²². Le tiers-secteur, l'économie quaternaire ou encore l'économie sociale ou solidaire²³ – dans laquelle l'allocation universelle trouverait sa place – recouvriraient des activités utiles socialement mais non prises en charge par le secteur marchand parce que peu rentables et qui devraient donc être impulsées par la collectivité : protection de l'environnement, services collectifs, services aux personnes, etc. Mais inventer un nouveau concept pour les désigner est inutile et trompeur. Pour plusieurs raisons.

La première est d'ordre logique. Une activité économique monétaire ne peut être qualifiée à la fois de ni marchande ni non marchande : elle est l'une *ou* l'autre, en précisant qu'elle peut être mixte. Ce qui est appelé à tort tiers-secteur, et que nous suggérons de nommer *secteur mixte*, ne sera sans doute pas le plus souvent étatique, mais s'il requiert, au moins au départ, un financement collectif, il n'échappera pas à son caractère monétaire non marchand²⁴. S'il s'agissait d'un secteur non marchand et non monétaire à la fois, il ne pourrait être, par définition, réintroduit au sein de la chrématistique d'Aristote, puisqu'il relèverait exclusivement de la sphère privée, c'est-à-dire du champ de la production exclusive de valeurs d'usage, l' « économie » aristotélicienne. Le tort de certains concepteurs du tiers-secteur est de gommer la distinction entre valeurs d'usage et valeurs d'échange pour faire de ce tiers-secteur social un pan de l'économie, dans son sens moderne réducteur et non dans son sens aristotélicien,. Ils imaginent une société sur la base du schéma 2 au lieu de la voir selon le schéma 3.

Deux représentations opposées de la place de l'économie dans la société



²² . Caillé [1995]

²³ . Eme, Laville [1994] ; Lipietz [1996] ; O.C.D.E. [1996] ; Rifkin [1996] ; Aznar, Caillé, Laville, Robin, Sue [1997] ; Sue [1997].

²⁴. D'ailleurs, Lipietz [1996, p. 266], l'un des théoriciens du tiers-secteur, parle de « création d'un nouveau secteur, de postes qui ne peuvent exister que subventionnés *en permanence* ».

Dans le schéma 3, l'espace correspondant à la société et n'appartenant ni au marchand ni au non marchand – le complémentaire du marchand et du non marchand dans l'ensemble formé par la société – ne relève pas de l'économie monétaire mais des relations entre les individus que l'on peut appeler primaires parce qu'elles correspondent au domaine strictement privé ou à celui de la sociabilité pure, et dont il serait absurde de vouloir faire le champ d'application de l'allocation universelle.

La deuxième raison du caractère trompeur de la notion de tiers-secteur est qu'elle est utilisée pour ne pas s'affronter au dogme libéral pourchassant toute cause de nouvelle augmentation des prélèvements obligatoires. En laissant croire qu'il y aurait un troisième secteur qui ne serait pas non marchand, c'est-à-dire qui ne ferait pas appel à un financement collectif, ses partisans entretiennent une ambiguïté politique. Mais surtout, on peut craindre que le développement de ce tiers-secteur serve de prétexte à la poursuite de la remise en cause de la protection sociale et à la compression drastique des programmes sociaux pris en charge par l'Etat qui se déchargerait de ses responsabilités sur les associations et se défausserait sur elles de l'extension d'un emploi plus fragile, précaire, et dont la rémunération serait l'addition de plusieurs petites aides ou financements, faisant perdre toute consistance à la notion de salaire et contribuant un peu plus à vider de son contenu le droit du travail.

Ce qui est gênant dans la notion de tiers-secteur, c'est qu'elle contient une critique implicite de l'Etat sans que l'on sache si celle-ci s'adresse aux imperfections et dysfonctionnements de l'Etat-providence ou si elle vise l'Etat lui-même décidant des objectifs, fixant des priorités et mettant en œuvre des politiques. Le tiers-secteur ne serait-il qu'une machine de guerre contre les services publics, en tirant argument de leurs défauts, non pour supprimer les défauts mais les services eux-mêmes ?

Dans le but de porter remède à la crise sociale consécutive à la remise en cause de l'Etat-providence fordien, le concept d'économie plurielle tend à se répandre aujourd'hui en même temps que ses collatéraux, le tiers-secteur, la pleine activité et l'allocation universelle. Ce concept fait l'objet d'une théorisation qui est très contestable. Il part de l'idée que toute économie posséderait trois pôles (schéma 2): l'économie marchande, l'économie non marchande, dans lesquelles règnent des relations monétaires, et l'économie non monétaire basée sur la réciprocité. Il s'agirait alors de dépasser le vieux clivage marché/Etat en constituant une économie solidaire « élargie à trois pôles »²⁵ par la reconnaissance économique de la sphère de la réciprocité, ce qui est parfaitement contradictoire puisque les relations de réciprocité ne sont pas, par définition, monétaires²⁶. Cette théorisation constitue une régression par rapport à la notion d'encastrement de Polanyi pour deux raisons. Premièrement, les concepteurs de l'économie plurielle considèrent les trois pôles au même rang sans voir que le secteur marchand imprime sa logique de rentabilité à l'ensemble de la société. Deuxièmement, les notions de désencastrement et d'encastrement de Polanyi sont dynamiques : elles signifient que le pôle économique a tendance, sous l'effet de l'accumulation, à s'autonomiser de la société et à la plier tout entière à sa logique, et que, a contrario, il convient d'agir pour inverser la tendance en restreignant la logique marchande et en la soumettant à une autre logique sociale. Finalement, considérer l'économie plurielle

²⁵. Laville [1996, p. 50].

²⁶. De nombreuses confusions sont commises par Sue [1997, p. 11]: entre ce qui relève de la sphère économique et ce qui relève de la sphère de la réciprocité; entre la sphère de la réciprocité et la sphère de la production de services immatériels qui aujourd'hui relèvent pour la plupart du capitalisme. Ces erreurs sont à relier à la conception libérale fondamentalement fausse de la valeur qui transparaît quand l'auteur dénonce « la fiction du travail salarié marchand comme l'alpha et l'oméga de la création de la richesse, alors qu'il est en réalité une espèce en voie de disparition. Cette fiction a déjà éclaté puisque les revenus du capital et ceux de la redistribution sociale sont désormais supérieurs aux revenus primaires tirés du travail. » Sue, [1997, p. 13]. Il n'y a pas d'erreur plus grossière que de croire que le fait que les revenus du capital et de la redistribution seraient supérieurs aux salaires constituerait une preuve que ce n'est pas le travail qui a engendré tous les revenus distribués.

comme un état équilibré et figé serait une erreur et surtout une défaite programmée devant les impératifs de rentabilité qui aujourd'hui dominent le monde. « Réconcilier l'économique et le social »²⁷ est le vieux rêve social-libéral qui sert de paravent au renoncement à envisager le capitalisme comme autre chose que l'horizon indépassable de l'humanité et qui s'évanouit dans la volonté de « mesurer l'apport du travail non rémunéré à l'économie »²⁸. La « réconciliation » de l'économique et du social, si elle n'est pas comprise dans la perspective de Polanyi, est un thème aussi idéologique que la réconciliation entre le capital et le travail.²⁹ La notion d'économie plurielle ne pourrait être acceptable que si et seulement si elle représentait une transition dynamique d'inversion de la domination de la logique du capital sur la société.

Finalement, la question du développement de l'emploi dans le secteur non marchand par le biais de financements collectifs pose une question cruciale : qu'est-ce que notre société considère comme étant de la richesse, de la valeur et comme ayant de l'utilité ? Les économistes libéraux ont une réponse simple mais triviale : ce qui a une valeur et qui donc constitue de la richesse, c'est ce qui se vend librement sur le marché, et qui dégage en conséquence un profit privé. Seules les productions génératrices de profit auraient donc droit de cité. A l'inverse, toute activité effectuée sous l'égide de la collectivité serait contreproductive parce que le service qu'elle fournit ne ferait pas l'objet d'une vente sur le marché et serait donc financée par un prélèvement obligatoire, entendez par une ponction spoliatrice sur les seules activités productives, entendez privées.

Il y a là une triple erreur. Premièrement, les prélèvements obligatoires ne sont pas effectués sur le seul PIB marchand mais sur la totalité du PIB : les salariés du public paient des impôts et des cotisations sociales comme ceux du privé.

Deuxièmement, les prélèvements obligatoires sont des *suppléments obligatoires*³⁰. Par les dépenses publiques d'éducation, de santé, d'infrastructures, la collectivité, non seulement crée des richesses utiles pour aujourd'hui et pour demain, mais elle engendre des externalités positives qui améliorent l'activité privée elle-même. Dire que l'investissement public évince l'investissement privé en absorbant une part de l'épargne nationale n'a donc pas davantage de sens que de dire que l'investissement de Renault évince celui de Peugeot ou d'Aventis. En réalité, les services non marchands créent de l'utilité, de la valeur d'usage, mais certes pas de valeur d'échange contenant un profit appropriable par des individus ou groupes privés. Les emplois dans le secteur non marchand ne sont pas par nature fictifs ou improductifs comme tente de le faire croire la vulgate libérale ; ils ne pourraient l'être que s'ils ne correspondaient pas à des besoins ressentis par la population et s'ils étaient conçus comme éphémères ou comme substituts à de vrais emplois.

Comme la production de richesse n'est pas réductible à celle de la valeur reconnue par la vente sur le marché, certains prétendent que la « production » de lien social crée une valeur économique³¹ que la société doit rémunérer en tant que telle. C'est, à nos yeux, une erreur³² qui sert à justifier le remplacement du plein emploi par l'allocation universelle³³. La

²⁸ . Laville [1998, p. 61]. Cette proposition s'apparente à la fiction consistant à mesurer l'apport monétaire de la nature à l'économie ; pour la critique de cette proposition, voir Harribey [1997-b, 1998-a et 1999-a].

²⁷ . O.C.D.E. [1996].

²⁹ . Jacques Freyssinet [1999] a raison d'écrire : « Il est nécessaire de rappeler que la coupure entre une sphère "économique" et une sphère "sociale" n'est qu'un produit de l'analyse économique libérale qui est à la base de l'organisation des économies de marché et qui a engendré une division fonctionnelle des politiques publiques. (...) Dans la réalité, il n'existe pas une telle coupure : les aspects économiques et sociaux sont totalement imbriqués. L'affrontement ne se situe pas entre une logique "économique" et une logique "sociale" mais entre des conceptions alternatives de l'articulation des régulations économiques et sociales. »

³⁰. Harribey [1997-a].

³¹ . Moulier Boutang [1999].

³². Aussi grande que de dire que la nature a une valeur économique intrinsèque ; voir Harribey [1999-a].

³³. Bresson [1999].

production de biens et services dans un secteur non marchand crée des valeurs d'usage, donc de la richesse, et la construction du lien social est donnée de surcroît si le travailleur fournissant ces biens et services est reconnu à part entière.

Troisièmement, aucune interrogation ne vient effleurer les libéraux pour savoir si la production marchande crée des biens et services réellement utiles ou si cette production n'engendre pas aussi des effets négatifs non pris en compte comme la pollution.

La bataille pour l'emploi pour tous est une bataille pour la répartition sociale des gains de productivité, principalement par le biais de la réduction du temps de travail³⁴. En fait, il s'agit de subordonner les impératifs de rentabilité à ceux de la justice et de la paix. Mais, en disant cela, on s'écarte de l'économie elle-même pour se rapprocher de l'éthique. On s'occupe moins de la valeur que des valeurs. Le tort des économistes libéraux est de considérer le croissant de lune à droite du schéma 4 comme de la richesse. Le tort des sociaux-libéraux est de vouloir marchandiser et monétiser la richesse non économique symbolisée par le croissant de lune à gauche du schéma 4.35 Le fait que la sphère productive (marchande et non marchande) fonctionne en s'appuyant largement sur la sphère où ne se produisent que des valeurs d'usage (travail domestique pour contribuer à reproduire la force de travail par exemple) ou bien dans laquelle on puise allègrement (éléments naturels) n'implique pas la nécessité de monétariser et de marchandiser cette dernière. De plus, l'incorporation d'externalités positives non monétaires – et qui ne doivent pas être monétarisées – ne change rien à la valeur économique qui est engendrée par l'activité productive.³⁶ Sauf à donner une valeur économique à la photosynthèse réalisée par la lumière du soleil, ou bien à verser un salaire maternel, ou encore à verser un revenu à l'individu qui « produit » du lien social dans son association. A ce moment-là, la marchandisation du monde serait en voie d'achèvement parce qu'enfin les capitalistes et les libéraux auraient réussi à faire coïncider exactement valeur d'usage et valeur (monétaire), c'est-à-dire richesse et valeur, niant ainsi les valeurs éthiques. Le dépassement du salariat ne peut provenir d'une telle marchandisation croissante du monde mais au contraire de la préservation et de l'extension de la sphère non monétaire.³⁷

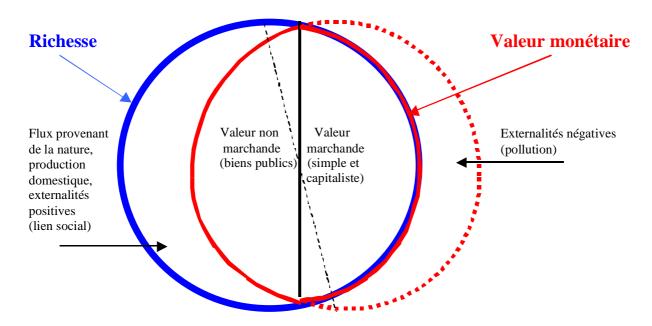
³⁴. Michel Husson [1999, p. 145-146] écrit à juste titre : « (...) le projet radical centré sur la réduction du temps de travail (...) n'a pas besoin de postuler la fin du travail ou l'abondance, et se borne à organiser socialement son progressif dépérissement. (...) Si déconnexion il doit y avoir, c'est entre le salaire des travailleurs et la rentabilité directe de leur travail, et cette déconnexion ne peut s'opérer que par une socialisation de l'affectation du travail, qui passe par des transferts de valeur en direction des services moins rentables mais socialement prioritaires. Le rôle des services publics, de la socialisation de l'offre et l'objectif de gratuité tiennent une place centrale dans cette perspective. En un certain sens, elle s'oppose directement au projet de contournement qui inspire l'idée de tiers secteur, en mettant en avant l'exigence d'une maîtrise directe des choix sociaux, et donc d'une opposition frontale aux purs critères de profit. ».

³⁵. La séparation entre valeur marchande et non marchande peut être représentée par un trait oblique (en pointillés) pour faire apparaître sur le schéma le fait que l'activité marchande peut engendrer des externalités positives (donc de la richesse, ici non monétaire) et que l'activité non marchande peut parfois engendrer des externalités négatives.

³⁶. Les projets de monétiser l'éthique, l'esthétique, le lien social, la nature, etc., et celui de rémunérer, à travers un revenu d'existence, le temps social passé à susciter de la convivialité, sont absurdes. L'indicateur du PIB n'est pas « faux » comme le croit D. Méda [1999, p. 60]. Il représente la valeur économique, si tant est qu'on sache la mesurer, et seulement elle. C'està-dire une (petite) partie de la richesse. Les économistes classiques anglais et Marx, tant décriés aujourd'hui, avaient eu l'intelligence de reprendre la distinction d'Aristote entre valeur d'usage et valeur d'échange. Si l'on suit cette distinction, aucune confusion n'est possible. Les valeurs d'échange n'épuisent pas les valeurs d'usage et la rationalité économique englobe la rationalité du profit mais ne s'y réduit pas. C'est aux néo-classiques qu'il faut adresser des reproches : à la suite de Say, ils ont mis un signe d'équivalence entre valeur d'usage et valeur d'échange en fondant la seconde sur la première. Beau tour de passe-passe qui permet de justifier la marchandisation du monde puisque l'extension de la satisfaction (de l'utilité) ne peut provenir à leurs yeux que de l'extension du champ de la valeur d'échange.

³⁷. C'est une voie de recherche autour de la notion de soutenabilité sociale et écologique. Voir Harribey [1997-b, 1998-a, 1999-a].

Schéma 4 Richesse, valeur et valeurs



Bibliographie

- AFRIAT C. [1995], « La dynamique de l'activité et sa traduction en emplois », *Partage*, n° 99, août-septembre.
- AZNAR G. [1993], travailler moins pour travailler tous, 20 propositions, Paris, Syros.
- AZNAR G., CAILLE A., LAVILLE J.L., ROBIN J., SUE R. [1997], Vers une économie plurielle, Un travail, une activité, un revenu pour tous, Alternatives économiques, Syros.
- BRESSON Y. [1993], L'après-salariat, Une nouvelle approche de l'économie, Economica, 2° éd.
 - [1999], « Il faut libérer le travail du carcan de l'emploi », Le Monde, 16 mars.
- CAILLE A. [1995], « Sortir de l'économie », dans LATOUCHE S. (sous la dir. de), *L'économie dévoilée, Du budget familial aux contraintes planétaires*, Ed. Autrement, Série Mutations, n°159.

[1996], « Pour en finir dignement avec le XX° siècle : temps choisi et revenu de citoyenneté », La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle, n° 7, 1er semestre, p. 135-150.

- CASTEL R. [1995], Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat, Fayard.
- Centre des Jeunes Dirigeants [1994], « L'illusion du plein emploi », Futuribles, n° 183, janvier, p. 55-59.
- CLERC D. [1999], Sommes-nous condamnés au chômage ?Faux débats et vraies questions sur l'emploi et le travail. Paris. Svros.
- Commissariat Général du Plan [1991], Emploi-Croissance-Société, La Doc. fr., juin.

[1994], La France de l'an 2000, O. Jacob, La Doc. fr.

[1995], Le travail dans vingt ans, O. Jacob, La Doc. fr.

- COUTROT T. [1999], Critique de l'organisation du travail, Paris, La Découverte, Repères.
- EME B., LAVILLE J.L. (sous la dir. de) [1994], Cohésion sociale et emploi, Desclée de Brouwer.
- FERRY J.M. [1995], L'allocation universelle, Pour un revenu de citoyenneté, Ed. du Cerf.
- FORRESTER V. [1996], L'horreur économique, Fayard.
- FREYSSINET J. [1999], « L'euro, l'emploi et la politique sociale », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 56, janvier, reproduit dans *Problèmes économiques*, n°2623, 30 juin.
- GORZ A. [1997], Misères du présent, Richesse du possible, Galilée.
- HARRIBEY J.M. [1996], « Théorie de la justice, revenu et citoyenneté », *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, n° 7, 1er semestre, p. 188-198.
 - [1997-a], « Ne tirez pas sur les "suppléments obligatoires" », Le Monde, 25 mars.
- [1997-b], L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail, L'Harmattan.

[1998-a], Le développement soutenable, Economica.

[1998-b], « Travail, emploi, activité : éléments de clarification de quelques concepts », *Economies et Sociétés*, Série A.B. n° 20, 3, p. 5-59.

[1999-a], « La soutenabilité : une question de valeur(s) », Université Bordeaux IV, C.E.D., D.T. n° 34.

[1999-b], « Il n'y a pas de génération spontanée du capital », Préface à J. Nikonoff, *La comédie des fonds de pension, Une faillite intellectuelle*, Arléa, p. 259-265.

- HUSSON M. [1999], « Fin du travail ou réduction de sa durée ? », *Actuel Marx*, PUF, n° 26, 2° sem., p. 127-145.
- LAVILLE J.L. [1996], « Economie et solidarité : linéaments d'une problématique », dans O.C.D.E. [1996], *Réconcilier l'économique et le social, L'économie plurielle*, OCDE poche, p. 45-56.

[1998], « Pour une économie plurielle », Alternatives économiques, n° 159, mai.

- LIPIETZ A. [1996], La société en sablier, Le partage du travail contre la déchirure sociale, La Découverte.
- MARCHAND O., THELOT C. [1991], Deux siècles de travail en France, INSEE, Etudes.
- MARX K. [1965], Le Capital, Livre I, 1867, Gallimard, La Pléiade, tome 1.
- MEDA D. [1995], Le travail, une valeur en voie de disparition, Aubier.

[1999], Qu'est-ce que la richesse?, Aubier.

- MINC A. [1982], L'après-crise est commencé, Gallimard.
- MOULIER BOUTANG Y. [1999], « Refuser la pensée unique de la "valeur-travail" », Vert Europe, n° 1, février.
- O.C.D.E. [1988], Comité de la Main d'œuvre et des Affaires Sociales, « La société active », Note, 5 septembre.

[1996], Réconcilier l'économique et le social, L'économie plurielle, OCDE poche.

[1998], Perspectives économiques de l'OCDE, n° 63, juin.

- PERRET B, LAVILLE J.L. [1995], « Le tournant de la pluriactivité », Esprit, n° 217, décembre, p. 5-8.
- PERRET B., ROUSTANG G. [1993], L'économie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle, Seuil.
- POLANYI K. [1983], La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard.
- QUIRION P. [1996], « Les justifications en faveur de l'allocation universelle : une présentation critique », *Revue française d'économie*, vol. XI, n° 2, printemps, p. 45-64.
- RAMAUX C. [1997], « La "pleine activité" contre le chômage : les chemins de l'enfer peuvent être pavés de bonnes intentions », dans Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, *Pour un nouveau plein emploi*, Syros, p. 93-117.
- RIFKIN J. [1996], La fin du travail, La Découverte.
- ROBIN J. [1994], Quand le travail quitte la société post-industrielle, 1) La mutation technologique informationnelle méconnue [1993], 2) Le travail à l'épreuve des transformations socio-culturelles, Paris, GRIT éditeur, septembre.
- ROUSTANG G. [1995], « La pleine activité ne remplacera pas le plein emploi », Esprit, n° 217, décembre, p. 55-64.
- SUE R. [1997], La richesse des hommes, Vers l'économie quaternaire, O. Jacob.
- VAN PARIJS P. [1997], « De la trappe au socle : l'allocation universelle contre le chômage », *Liber*, supplément à *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 120, décembre.